



06054102

TRIBUNAL DE COMMERCE

13 -03- 2006

Greffier
NIVELLES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2006 - Annexes du Moniteur belge

Denomination **VANDERLINDEN-HOLEMANS**

Forme juridique Société Privée à responsabilité Limitée

Siège 1301 Wavre, rue de l'Industrie 4

N d'entreprise 0430 444.923

Objet de l'acte **Conversion du capital social en euro - adaptation des statuts au code des sociétés**

Il résulte d'un procès-verbal rédigé par le notaire Theo Vermeire à Hoeilaart, en date du 28 septembre 2005, portant la mention de l'enregistrement "Geregistreerd te kantoor Overijse, de 6 oktober 2005 twee bladen, één verzending, Boek 114 blad 47 vak 10 Ontvangen : vijftientig euro DE E.A. INSPECTEUR A.I. signé K. GUNS" que l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée VANDERLINDEN-HOLEMANS, ayant son siège social à 1300 Wavre, rue de l'Industrie 4, immatriculée à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 430.444.923 et inscrite au registre des personnes morales, arrondissement judiciaire de Nivelles, sous le numéro 0430 444.923, a pris les décisions suivantes :

1 conversion du capital de cinq millions six cent mille francs belges en euro Le capital social actuel est égal à cent trente-huit mille huit cent vingt euros trente-sept cents (138 820,37 EUR)

2 suppression de la mention de la valeur nominale des actions

3 modification de l'article 11 des statuts

4 adaptation du texte des statuts au nouveau code des sociétés du sept mai mil neuf cent nonante-neuf.

Pour extrait analytique conforme

Déposé en même temps :

- expédition du procès-verbal du 28 septembre 2005;

- statuts coordonnés avec historique.

Notaire Theo Vermeire